

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 745

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Créations d'établissements

843 076 829 RCS Nanterre.

ETCHEMINA.

Forme : Société civile immobilière.

Administration : Associé : ETCHEBARNE Madeleine ; Associé indéfiniment responsable : MINA Albert ; Associé : MIRZAI-TEHRANI Mahgam ; Gérant Associé : MINA Pierre.

Capital : 390000.00 EUR.

Adresse : 40, rue Tahère, 92210 Saint-Cloud.

Origine du fonds : Création.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers et notamment l'acquisition des biens et droits immobiliers dans un ensemble immobilier situé à Boulogne-Billancourt (92100), 21 place Paul Verlaine soit un appartement, une cave et en emplacement de stationnement formant les lots 246, 407 et 531 du règlement de copropriété.souscrire tout emprunt, hypothécaire ou non et sans limite de montant, auprès d'un établissement financier habilité, à condition que le créancier accepte de renoncer à tous recours contre les associés ou de certains d'entre eux, qu'ils soient gérant ou non gérant.l'organisation en vue de faciliter la gestion et la transmission, et afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision, du patrimoine immobilier familial des associés.la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, à l'exception des sociétés en nom collectif.la gestion des titres, droits sociaux et valeurs mobilières constituant son patrimoine. l'aliénation sous forme de vente ou d'apport de tout ou partie des biens composant l'actif social dans la mesure ou Ces Aliénations ne constituent pas des actes de commerce ni n'exposent la société à l'Assujettissement Involontaire à l'impôt sur les sociétés..

Date de commencement d'activité : 8 octobre 2018.